

CRPE 2006
Académie de Nice

EPREUVE D'HISTOIRE-GEOGRAPHIE
RAPPORT

Epreuve écrite d'admissibilité

L'épreuve écrite d'histoire-géographie est définie par l'arrêté du 10 mai 2005. Ce texte fixe les modalités et la nature de l'épreuve.

Pour cette session, le jury d'histoire-géographie se composait de 39 membres, professeurs du premier et du second degré. Les 1704 copies des candidats ont été corrigées par 19 commissions constituées chacune d'un professeur des écoles et d'un professeur du second degré.

1554 candidats ont composé pour le Concours externe (2679 inscrits), 49 pour le Second concours interne (259 inscrits) et 101 pour le Troisième concours (151 inscrits).

Cette année, les candidats ont été confrontés à une nouvelle épreuve écrite d'admissibilité. Lors de l'épreuve chaque candidat doit composer en histoire-géographie **et** en sciences expérimentales et technologie, mais il a dû, au moment de son inscription, choisir entre une dominante histoire-géographie ou une dominante sciences et techniques. Pour le choix d'une dominante histoire-géographie, l'épreuve dite majeure est notée sur 14 points et les sciences et techniques, épreuve mineure, sur 6 points.

La première partie de la composante majeure ou unique partie de la composante mineure est notée sur 6, chacune des deux questions est évaluée sur 3. Le jury déplore le nombre important de copies blanches dans l'épreuve mineure et souligne que cela a pu contribuer à l'obtention de notes éliminatoires (388 candidats éliminés dans l'épreuve Sciences/Histoire-Géographie du concours, note inférieure ou égale à 5 / 20).

La première partie de la composante majeure (partie unique de la composante mineure) comportait deux questions, « les principales évolutions de la société française dans la seconde moitié du XX^e siècle » en histoire et « les mutations des centres villes (exemple français) » en géographie. Pour chacune d'elles, les candidats sont invités à apporter une réponse organisée et concise.

Un dossier d'histoire intitulé « Grandes découvertes et exploitation coloniale » constituait la deuxième partie de la composante majeure (voir sujet en annexe). Les candidats devaient dégager et présenter les principaux enjeux scientifiques en analysant les documents. Les correcteurs attendaient aussi des pistes d'utilisation pour une classe de cycle 3 ainsi que la connaissance des objectifs transversaux.

Le jury s'étonne du risque pris par certains candidats qui ont délibérément sacrifié le traitement des deux questions en rendant copie blanche ou presque. Les correcteurs ont relevé dans cet exercice le manque de connaissances historiques et géographiques de base de trop nombreux candidats.

Le jury constate aussi une analyse insuffisante des sujets qui conduit à du hors sujet. C'est ainsi qu'ont été abordées les principales évolutions de l'économie française et/ou celles de la vie politique au détriment ou à la place des évolutions de la société française. De même en géographie, la majorité des candidats a traité de la ville et non du centre ville. Les termes de mutation et d'évolution ont été mal compris ou parfois même ignorés.

Les correcteurs ont valorisé les réponses structurées, argumentées et ont sanctionné les caricatures de la société présentées par quelques candidats. Une chronologie mal maîtrisée en a pénalisé d'autres. En géographie, trop de copies n'offrent qu'un catalogue de l'évolution urbaine depuis le XIX^e siècle comportant beaucoup de lieux communs et négligent l'évolution récente des centres villes.

Le dossier d'histoire a révélé des lacunes dans les connaissances et un manque d'esprit critique et d'analyse de certains candidats. Les copies insuffisantes n'ont souvent proposé que des paraphrases des documents ; certains candidats n'hésitant pas à en recopier de larges extraits (le Code Noir par exemple). L'analyse du commerce triangulaire a trop souvent été occultée. Les candidats ont été

gênés par des connaissances insuffisantes sur les grandes explorations européennes et leurs conséquences dans le monde.

Le jury note encore des pistes d'utilisation irréalistes pour le cycle 3 et parfois des aberrations (un exercice de mathématiques visant à calculer le coût d'un esclave et d'un kilo de farine). La dimension civique de l'enseignement et du sujet (esclavage, génocide indien, droits de l'homme...) échappe à certains candidats.

L'expression écrite, l'orthographe, le soin ont été encore trop souvent négligés et les copies ont été pénalisées.

Cependant, les membres du jury ont su apprécier les copies de qualité qui témoignent d'une bonne connaissance des faits géographiques et historiques, d'une expression de qualité et qui savent mener une analyse judicieuse des documents et faire preuve de bon sens dans leur exploitation pédagogique. Les candidats bien préparés et attentifs à développer ces qualités ont obtenu de très bonnes notes.

Résultats de la session 2006 :

Moyenne générale de la composante majeure sur 14 points :

- pour le concours externe : 6,29
- pour le second concours interne : 4,56
- pour le troisième concours : 5,00

Moyenne générale de la composante mineure sur 6 points :

(composante majeure en sciences et techniques)

- pour le concours externe : 1,75
- pour le second concours interne : 1,61
- pour le troisième voie : 1,53